

## MODULES A CHOIX LIBRES NIVEAU BACHELOR (dès la 2<sup>ème</sup> partie)

### **Vous voulez vous inscrire à un enseignement et le faire valider dans votre module à choix libre ?**

Le formulaire en annexe vous permettra de vous inscrire, selon la procédure à appliquer par institution.

### **FGSE ET/OU DANS UNE AUTRE FACULTÉ DE L'UNIL, SCIENCES AU CARRÉ YC (SAUF HEC) ?**

Les inscriptions se font via le [site Internet](#) de la Faculté durant la [période réglementaire](#).

Le choix de l'enseignement doit correspondre à une ligne équivalant au nombre de crédits ECTS du cours.

Pour l'Ecole de biologie : il faut adresser un email à [biologie-examens@unil.ch](mailto:biologie-examens@unil.ch), cc : [severine.morel.1@unil.ch](mailto:severine.morel.1@unil.ch) demandant l'autorisation de suivre l'enseignement. En cas de réponse positive, vous pouvez inscrire votre enseignement.

Faculté des Lettres et Faculté des SSP : nous vous demandons de procéder à l'inscription à l'enseignement et à l'évaluation en choisissant le même numéro de ligne, sauf pour les ccs et validation, seule l'inscription à l'enseignement est suffisante.

Sciences <sup>2</sup>: [Liste des cours](#). Tous les cours équivalent à 3 ECTS. L'inscription à l'enseignement est à effectuer par notre [site Internet](#). Envoyer un mail à [severine.morel.1@unil.ch](mailto:severine.morel.1@unil.ch) lorsque c'est fait pour la création de l'épreuve.

### **CENTRE DE LANGUES ?**

Les inscriptions se font auprès du [Centre de langues](#) dans le délai indiqué sur leur site.

Le [formulaire ad hoc](#) dûment rempli et signé est à retourner au secrétariat du Bachelor (bureau 4606) ou par email, dans les délais fixés par la FGSE.

Le secrétariat procédera à l'inscription dans votre cursus académique. Vous n'avez pas besoin de nous transmettre l'attestation de réussite car nous recevrons la note directement de la part du Centre de langues.

### **HEC ?**

Le [formulaire ad hoc](#) dûment rempli et signé est à retourner au secrétariat du Bachelor (bureau 4606) ou par email, dans les délais fixés par la FGSE.

Le secrétariat procédera à l'inscription dans votre cursus académique et transmettra votre inscription à HEC.

### **AUTRES UNIVERSITÉS (NON COMPRIS HEP ET HES) ?**

Les inscriptions se font auprès de l'Université concernée dans le délai indiqué sur leur site.

Le [formulaire ad hoc](#) dûment rempli et signé est à retourner au secrétariat du Bachelor (bureau 4606), accompagné du descriptif de cours ainsi que les crédits équivalents, dans les délais fixés par la FGSE.

Le secrétariat procédera à l'inscription dans votre cursus académique.

### **EPFL ? (effectif limité)**

Les inscriptions se font auprès du [guichet des services](#) aux étudiant·e·s.

Votre campus card, validée pour le semestre en cours, est à présenter au guichet.

Les délais d'inscriptions ne sont pas les mêmes que les nôtres (+ courts).

Le [formulaire ad hoc](#) dûment rempli et signé est à retourner au secrétariat du Bachelor (bureau 4606) ou par email, dans les délais fixés par la FGSE.

Les cours annuels sont à inscrire de la manière suivante : Enseignement au semestre d'automne + enseignement au semestre du printemps avec l'évaluation.



## TOUT SAVOIR SUR LE MODULE A CHOIX LIBRE

Ce module n'est pas un module à moyenne. Chaque évaluation réussie avec une note en-dessus de 4.00 vous donne droit aux crédits équivalents de l'évaluation.

En cas d'échec à une évaluation, vous avez la possibilité de repasser la même évaluation une deuxième fois ou alors de choisir un autre cours.

**Vous voulez suivre des cours dans ce module en propédeutique et les faire valider rétroactivement ?**



Vous devez être en 2<sup>ème</sup> partie pour suivre les cours dans ce module.

**Vous voulez suivre des cours de propédeutique ou de niveau Master ?**



Seuls les cours de niveau 2<sup>ème</sup> partie (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année) sont autorisés en FGSE.

Si les cours sont de 1<sup>ère</sup> année et se trouvent dans une autre Faculté, adressez-vous à elle pour obtenir l'autorisation de les suivre.

**Vous voulez valider des cours dans une autre Faculté à la session d'hiver ou d'été ?**



Vérifier bien que le rattrapage ait lieu en automne, en cas d'échec aux sessions précédentes. Toutes les Facultés ne proposent pas une session de rattrapage.

**Vous voulez suivre davantage de cours dans ce module ?**



Adresser un email au secrétariat du Bachelor qui ré-ouvrira ce module.

Le module vaudra toujours les crédits exigés dans le PE.

Les cours supplémentaires apparaîtront dans votre PV de notes mais pas dans le supplément au Diplôme.



## TOUT SAVOIR SUR LE MODULE A CHOIX LIBRE

**Vous voulez passer à nouveau un cours échoué d'un module obligatoire réussi et le passer dans le module à choix libre ?**



Non, un enseignement échoué dans un module ne peut pas être suivi dans le module à choix libre.



**Enfin, anticiper ce module dès votre 2<sup>ème</sup> année de façon à ne pas arriver au terme de votre Bachelor sans avoir pu valider tous vos crédits exigés.**

Vous avez la possibilité aussi de demander des équivalences pour ce module en nous envoyant les PV des notes attestant de vos crédits acquis dans une autre Faculté ou Université.  
Les cours suivis dans les HES-SO ne sont pas reconnus.